

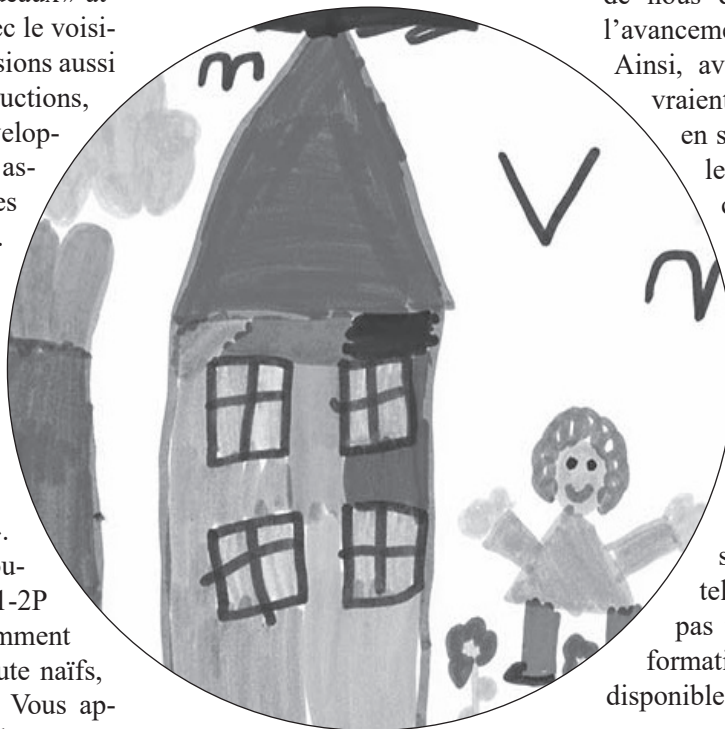


Les dernières nouvelles du quartier de Prélaz-Valency!

Nous avons voulu, dans ce numéro printanier, évoquer les questions de logement et d'habitat. Il nous semblait en effet que ces questions permettraient, entre autres, d'évoquer le statut social, le bien-être, ce qui fait un «chez soi» ou l'intégration dans un quartier. Nous imaginions pouvoir parler des critères «idéaux» atteints ou non, de la vie avec le voisinage, des bruits. Nous pensions aussi aborder le type de constructions, leur insonorisation, le développement urbanistique et les aspects liés aux mélanges des cultures et de provenances.

Notre objectif, pour une fois, n'est que partiellement atteint. Les personnes ou structures contactées nous ont plutôt livré des témoignages sur leur organisation ou en termes de «récit de vie». Ainsi, vous pourrez découvrir ce que des enfants de 1-2P appellent «maison», notamment par leurs dessins, sans doute naïfs, mais tellement explicites. Vous apprendrez quels types de cabanes certains enfants du centre de vie enfantine rêvent de construire. Vous aurez aussi l'occasion de savoir comment une maison a été modifiée pour permettre à plusieurs familles d'habiter en bonne harmonie. Vous apprendrez, si vous ne le savez pas, que

notre quartier abrite des logements pour des personnes demandeuses d'asile, des adolescents en difficulté sociale et familiale ou encore des personnes en situation de handicap. Enfin, vous découvrirez quelques témoignages d'habitants vivant en appartement protégé.



L'article historique vous emmène visiter 2 immeubles industriels transformés en logements.

En page 11 vous aurez enfin des nouvelles de l'aménagement des places devant et au-dessus de la

Coop. Une réunion s'est déroulée le 2 mars en présence de Mme Litzistorf, municipale du logement, de gérants et propriétaires des immeubles de cette partie du quartier. Après la pétition, les articles parus dans 24 heures et dans Lausanne Cités, les autorités communales ont enfin pris le temps de nous donner des nouvelles de l'avancement des travaux prévus.

Ainsi, avant l'été, ces places devraient être réaménagées. Nous en sommes satisfaits même si les projets proposés dans le cadre du contrat de quartier ont été sérieusement réduits et surtout, tous les aménagements qui auraient pu permettre la rencontre et l'échange ont été abandonnés. Nous regrettons aussi que si peu d'habitants – une petite dizaine – se soient déplacés pour une telle rencontre. Et ce n'est pas faute d'avoir diffusé l'information par tous les canaux disponibles!

Pour terminer cet éditorial, un mot du thème du prochain numéro qui paraîtra à la rentrée d'août: le jeu. C'est avec plaisir que nous attendons vos textes ou vos réflexions à ce sujet ou à d'autres!

Gérald Progin

Maison!	p. 2	... un nouveau «chez soi»	p. 10
Ils ont choisi des logements...	p. 4	Jouer à habiter...	p. 12
Des hébergements...	p. 5	La pauvreté des enfants...	p. 13
... votre logement idéal	p. 6	Histoire du quartier	p. 14
Un projet «d'habiter ensemble»	p. 7	Agenda	p. 16
Le Foyer Chasseron...	p. 8		

Maison!

Qui n'a jamais joué au loup durant la récréation et crié «Cric crac, maison!» juste avant de se faire attraper, afin de se mettre à l'abri et ne pas se faire avoir?

La maison. Cet endroit où chacun devrait se sentir en sécurité, protégé, à l'abri des intempéries, du danger qui peut prendre tant de formes différentes dans l'imaginaire d'un

paresseux tient bon. Ouf, la morale est sauve! Les trois petits cochons aussi...

Dans le cadre de l'école, l'enfant s'adonnera volontiers à l'activité de

tions sont prises en charge par la Ville de Lausanne et proposées dans le cadre des activités de sensibilisation à l'environnement. Elles ont lieu sous diverses formes, que cela soit lors de passages en classe ou de visites guidées en ville, comme par exemple une visite de la vieille ville, afin d'y découvrir différents aspects de l'urbanisme.

En 1-2P, une des animations les questionne sur leur rue idéale pour arriver en 5-6P sur le thème de la ville idéale, avec une prise de conscience progressive de leur environnement. Ainsi, ils s'approprient petit à petit leur habitat, comme se construit parallèlement leur autonomie qui leur permettra de quitter seul leur maison et d'évoluer au sein de leur quartier puis de leur ville.

Cette réflexion sur la rue idéale pose la question de l'école, et bon nombre d'enseignant.e.s accordent un soin tout particulier à rendre leur classe accueillante et chaleureuse, conscient.e.s que leurs élèves y



enfant. Cet imaginaire qui lui permet, dès son plus jeune âge de transformer chaises, pincettes et draps en improbables cabanes, inviolables forteresses dans lesquelles il fait bon s'abriter. Bon nombre d'ouvrages existent à ce sujet, tant en matière de construction de cabanes que dans la littérature enfantine, ne serait-ce que la série des cabanes magiques qui permet de voyager dans le temps!

Mais ces maisons peuvent aussi prendre des aspects bien plus redoutables, à l'image de la maison en pain d'épices de Hansel et Gretel ou pire encore, celle de l'effroyable sorcière Baba Yaga, montée sur des pattes de poulet... Quel cauchemar: se faire poursuivre par une maison! On apprend aussi à éprouver la solidité des différents matériaux utilisés pour les construire, grâce aux trois petits cochons... Inévitablement, le labeur et la persévérance sont récompensés, seule la maison en briques du moins

construction, que cela soit en classe avec le matériel à disposition (kaplas, lego, matériel spécifique prévu à cet usage, etc.), en forêt avec la fabrication de cabanes pour lui et ses camarades ou d'abris éphémères pour les animaux. Très vite, il dessinera sa maison, étonnamment toujours selon le même modèle, un carré ou rectangle surmonté d'un triangle, selon une représentation bien ancrée malgré la probabilité qu'il loge en appartement, dans un immeuble.

Projet «Ville en tête»

L'association «Ville en tête» (<http://www.ville-en-tete.ch>) permet aux enfants d'appréhender leur univers construit, ceci grâce à l'intervention de médiateurs/trices, tous architectes, paysagistes ou urbanistes et impliqué.e.s dans le milieu de la planification et de l'urbanisme en Suisse romande. Les anima-



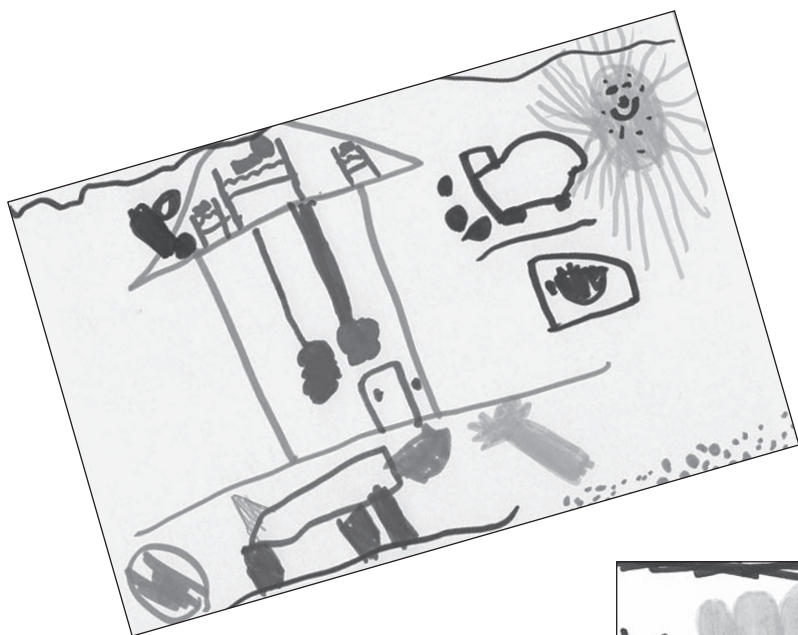
passent une bonne partie de la journée. La parole leur est d'ailleurs donnée lors du conseil des délégués et les idées ne manquent pas. Plusieurs aménagements ont déjà pris forme grâce à leur engagement, mais à une petite échelle. Il serait probablement intéressant de leur donner la parole et de réfléchir avec eux à une école idéale et pourquoi pas plus durable ?

Pour ces élèves de 1-2P (4 à 6 ans), on a besoin d'une maison pour se

réchauffer, pour manger ensemble, jouer et bricoler. Mais quand on n'a pas d'argent, on n'a pas de maison, alors on a faim et on a froid. Et si on leur propose de repenser leur école, ce qui leur vient en premier, c'est la couleur ! Un la voudrait bleue et noire, l'autre rouge et bleue. Alors un dernier élève, spécialiste du consensus suggère de la peindre arc-en-ciel avec des chaises multicolores. Un toboggan serait apprécié

pour descendre plus vite dans la cour, et par souci de respecter la saisonnalité, une piste pour le ski et la luge en hiver... Dans la cour, idéalement, il faudrait des arbres auxquels grimper et des balançoires, mais beaucoup de balançoires pour avoir le temps de tous passer durant la récréation. Et la salle de classe idéale ? C'est celle où il y a plein de copains et copines. Tout simplement.

Carine Colletti



Ils ont choisi les logements protégés

Les logements protégés sont une solution à la fragilisation des personnes âgées ou en situation de handicap, en leur offrant un lieu de vie sans barrière architecturale et en leur assurant un environnement sécurisant, tout en privilégiant les liens sociaux.

Conçus pour permettre le maintien à domicile des seniors ou des personnes à mobilité réduite, ces logements mettent également à disposition un espace communautaire facilitant les échanges entre locataires. Des animations, des activités de diverses natures y sont proposées et facilitent la cohésion sociale par la présence d'un/e référent/e social/e dans la maison.



© Gérald Progin

Le quartier de Prélaz dispose de 2 immeubles d'appartements protégés : la Résidence Sirius à l'avenue de Morges et la Résidence Sébeillon, à l'avenue Sévelin.

C'est dans ce 2^{ème} immeuble que 2 locataires ont accepté de raconter ce qui a guidé leur choix pour habiter en appartement protégé.

Tout d'abord, Daniel, septuagé-

naire vivant seul à Sébeillon depuis son ouverture en février 2016. Auparavant, Daniel vivait plutôt bien sa retraite, seul dans un grand 4,5 pcs à Lausanne, jusqu'au jour où un AVC a tout fait basculer. Après s'être réveillé totalement aveugle, Daniel a réussi ce que les médecins pensaient impossible : recouvrer un minimum de vue. Aujourd'hui, sa vue tubulaire très étroite est un réel handicap à son autonomie à l'extérieur de la maison, mais dans son appartement et dans l'immeuble, il peut se déplacer facilement seul.

Après 3.5 mois d'hospitalisation, il était devenu évident que Daniel ne pourrait pas retourner vivre seul dans son grand appartement. Un 2,5 pcs à Sébeillon lui suffirait amplement. Avec sa malvoyance, il pouvait profiter de tous les avantages qu'il ne trouverait pas dans son ancien logement : des liens sociaux, une facilité d'accès, à l'aide au ménage, aux soins du CMS, des activités à partager entre voisins, etc.

6 ans plus tard, Daniel se dit heureux à Sébeillon et ne voudrait quitter cette maison pour rien au monde, ou alors juste quelques jours pour aller rendre visite à ses filles et petites-filles qui vivent à l'étranger.

Notre 2^{ème} témoignage est celui de Lucienne, septuagénaire elle aussi. Dès l'ouverture de la Résidence en février 2016, Lucienne a emménagé avec son mari qui s'est retrouvé avec des ennuis de santé, lui rendant la marche et les déplacements difficiles.

Le couple vivait dans l'appartement qui avait vu grandir leurs 3 enfants, dans un vieil immeuble à

Lausanne. La transformation des appartements a obligé les locataires à quitter le bâtiment.

Lucienne et son mari ont donc cherché un nouveau logement. C'est là qu'ils ont découvert une annonce offrant des appartements protégés suffisamment près du centre ville pour cette marcheuse invétérée qui ne se déplace qu'à pied. Cet immeuble neuf permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite allait également combler un deuxième souhait de Lucienne : avoir une douche à l'italienne et non plus une baignoire ! Les difficultés de mobilité de son mari les contraignaient à braver tous les dangers à chaque fois que Monsieur prenait une douche. Ces « acrobaties » ont mis les deux protagonistes plusieurs fois en danger.

Avec le temps, les difficultés de mobilité de Philippe ont évidemment évolué, l'obligeant à acquérir un fauteuil électrique. Là encore, la conception architecturale de la Résidence Sébeillon permet un accès sans problèmes.

Très alertes et autonomes, Lucienne et Philippe n'ont pas besoin des services d'aide à la personne. Bien que possédant des liens sociaux à l'extérieur de la maison, ils participent volontiers aux activités et apprécient de retrouver leurs voisins autour de la table communautaire pour partager un bon moment.

Même si la taille du 2,5 pcs ne permet plus à Lucienne d'accueillir tous les enfants et petits-enfants en une tablée, elle a tout de même trouvé de la place pour y installer le matériel nécessaire à toutes les merveilles qu'elle crée de ses mains, avec quelques chutes de tissus ou d'autres matériaux.

Martine Roux

Des hébergements communautaires et sociaux

Dans notre quartier, outre une population provenant d'horizons divers, nous trouvons quelques appartements communautaires hébergeant, pour les uns, quelques jeunes rencontrant des problèmes sociaux et, pour les autres, quelques adultes en situation de handicap mental ou psychique. Nous avons rencontré 2 jeunes femmes dans le 1er et 5 personnes dans les autres.

Malika* et Ainhoa

Malika a 16 ans. Elle est pour moitié Kenyane et pour moitié Suisse allemande. Elle suit les cours du gymnase, en 1ère année. Elle connaît très bien le quartier puisqu'elle a habité plusieurs années, avec ses parents, aux Jardins de Prélaz. « *Le quartier est très convivial, j'y ai beaucoup de copains et copines. Je connais bien le centre socioculturel que j'ai fréquenté durant plusieurs années* ». « *Ici, dans cet habitat collectif géré par la « Fondation La Rambarde », je trouve mon compte et acquière l'autonomie que je ne trouvais pas au sein de ma famille* ». « *J'aime ce quartier dans lequel je suis allée l'école et ai aussi participé aux différentes fêtes qui s'y sont déroulées* ». Les deux appartements collectifs sont occupés par 8 jeunes. Au quotidien, les jeunes locataires se font à manger à tour de rôle et s'occupent des courses.

Ainhoa, elle, est plus âgée: 18 ans. « *Je vis en Suisse depuis 2016 avec un retour d'un an en Espagne où j'ai passé la majorité de ma vie. Et c'est en 2019 que je me suis établie ici définitivement. J'ai débuté, depuis un an, un apprentissage de coiffeuse dans un salon situé au-dessus du Parc Valency, donc vraiment pas éloigné de mon lieu de vie* ». Ainhoa parle parfaitement le français et l'a appris en moins de 2 ans! « *En dehors de mon boulot, je vais régulièrement au fitness; mais comme il n'en existe pas dans les environs, je vais du côté de la gare* ». Elle apprécie bien le quartier et souhaiterait beaucoup y rester dans le cadre d'un projet d'habitat plus autonome dans ces prochains mois: elle va en effet vivre dans un

studio en bénéficiant d'un appui socioéducatif.

Yohan, Manuel, Stéphane, Annick, Patricia

Yohan a 35 ans. Il vit avec Annick dans un appartement de trois pièces et demi près de la Coop de Prélaz. Yohan travaille à l'École Steiner et Annick à la blanchisserie de la Fondation de Vernand. Le couple profite d'une certaine indépendance et s'organise partiellement pour leur repas et leur lessive. « *Le week-end, nous allons régulièrement à Ste-Croix chez les parents d'Annick* » me précise Yohan. « *Et je vais de temps en temps me promener au parc Valency tout proche. Nous avons aussi des activités avec notre groupe d'amis en situation de handicap, notamment des grillades les soirs d'été* ».

Pour les autres personnes présentes, Patricia habite aux Vignes d'Argent depuis 15 ans. C'est la plus âgée du groupe – 53 ans. Elle

est employée, à la blanchisserie de la Cordée à Prilly, proche de son lieu d'habitation. Stéphane, 52 ans et Manuel 35 ans travaillent dans l'atelier « Ecotri » situé à la rue Couchirard. Ils s'y rendent donc à pied.

Sur le plan de l'organisation, chaque personne possède sa chambre. Les repas sont cuisinés par les résidents à tour de rôle, avec l'appui des éducateurs de la structure qui dépend de la Fondation de Vernand. Les usagers s'occupent aussi des courses qu'ils font à la Coop pour les uns ou à la Migros de l'avenue d'Echallens pour les autres: chacun selon ses préférences et ses habitudes. Bien que très heureux de vivre dans ce quartier, les habitants des Vignes d'argent n'y connaissent pas beaucoup de monde, tout au plus les vendeuses des commerces.

Gérald Progin

*Prénom d'emprunt



© Gérald Progin

Jardins de Prélaz, votre logement idéal ?

L'équipe d'animation a discuté spontanément avec des habitant-e-s des Jardins de Prélaz au sujet de leur rapport à leur logement. Est-ce qu'ils/elles en sont satisfait-e-s ? Qu'est-ce qu'ils/elles apprécient ? S'y sentent-ils/elles bien et pourquoi ?

Rapidement les discussions ne sont pas limitées à leurs appartements, mais aussi à l'allée devant chez elles-eux, la rue, les différents lieux du quartier. Habiter, se sentir chez soi ne se cantonne pas à la chambre ou l'appartement. Le voisinage, la vie de quartier, les amis et la famille sont pour certain-e-s très importants.

Pour Fatma Ünlütepe, habiter, c'est en priorité avoir beaucoup de contacts : *« Mon mari et moi aimons beaucoup être dehors, voir des gens, discuter avec tout le monde. J'aime beaucoup les Jardins de Prélaz que je connais depuis 8 ans, parce qu'il y a beaucoup d'enfants et qu'ils jouent ensemble. »*

« C'est difficile d'habiter sans les grands-parents ou la famille toute proche comme j'ai pu le vivre étant petite, mais heureusement on a de la famille aussi en Suisse allemande. »

Les Jardins de Prélaz, c'est le lieu de vie de mes enfants et j'y ai des



© Camille Bernath

ami-e-s. Entre voisin-e-s, nous nous entraignons. J'aime beaucoup mon appartement, je me sens chez moi ici. Le lieu que je préfère est l'endroit devant la Coop. C'est un lieu de rencontre. »

Abass, 13 ans et Daniel, 5 ans habitent depuis 2 ans les Jardins de Prélaz et sont très contents car *« l'appartement est plus grand qu'avant. Daniel l'adore également « parce qu'il y a des jouets : des camions et des voitures de luxe dedans ! ». Le lieu qu'ils préfèrent dans le quartier est le « terrain rouge » (collège de Prélaz). »*

Pour Almedina et Xhen Kuci, *« C'est super parce qu'on a tout à côté : la Vallée de la Jeunesse, le parc de Valency, la Coop, la pharmacie. Pour les enfants, pareil. Et pour les plus grands aussi, le bus est devant la maison. »*

« On a des appartements vraiment bien, sauf quelques appartements dans le quartier qui ne sont pas bien isolés. Je me sens chez moi ici. J'aime ici, ce n'est pas froid, c'est chaleureux, on a des contacts avec tout le monde. On se retrouve beaucoup par groupe d'origine, »

mais c'est ouvert aux autres. Nous n'avons pas de problèmes avec les voisin-e-s. Pour te dire, mes enfants, les jumeaux, on les appelle, les footballeurs du quartier. »



© Camille Bernath

Pour Almedina : *« Quand ce sont les jeunes du quartier, ielles comprennent qu'on leur demande de parler moins fort ou de faire moins de bruit, mais quand ce sont des jeunes que nous ne connaissons pas, on n'ose pas leur dire. L'hiver c'est tranquille, on n'a pas trop de bruit ou de souci avec les groupes qui restent assis dans les espaces ouverts. Pendant le confinement, le calme dans les espaces extérieurs était très agréable. L'été, c'est l'horreur avec le bruit : beaucoup de personnes restent dehors tard. »* Pour Xhen : *« Moi j'aime quand il y a du bruit, il y a de la vie. La garderie, par exemple, amène la vie. »*

Prudence, 9 ans, habite depuis 6 ans aux Jardins de Prélaz.

« Je me sens bien dans ma chambre parce qu'il y a tout, il y a la télé. C'est chez moi ! Mon appartement, ce n'est pas parfait parce qu'il y a de la moisissure et on voudrait un peu plus de chambres. Dans le quartier, ce que je préfère c'est le Centre, parce qu'on y fait plein d'activités et que c'est cool. On fait des sorties et j'aime beaucoup. »

Camille Bernath

Un projet d'« habiter ensemble »

Nous souhaitons vous présenter un projet de vivre ensemble, de partage, impliquant 4 familles, 2 petits immeubles et un jardin, parti d'une boutade au sujet d'un four à raclette.

Un peu d'histoire. L'aménagement du parc de Valency, ainsi que celui des chemins du Noirmont et du Risoux dédiés aux familles populaires ont eu lieu de 1934 à 1939. (voir Journal du contrat de quartier n° 4, avril 2018).

Alors que dans cette partie du quartier pratiquement la totalité des immeubles suivent la structure d'une entrée centrale avec cage d'escalier éclairée par une verrière verticale, 4 étages et 3 à 4 appartements par étage, il existe des exceptions notoires avec 4 villas urbaines dont celles qui nous occupent aujourd'hui, sises aux n°3 et 5 du Risoux.

Si vous vous promenez dans le quartier, vous pourrez aussi constater que les immeubles sont alignés par rangées décalées, afin d'offrir un maximum de dégagement à chaque bâtisse.

Le quartier a fait l'objet d'un plan aux règles d'aménagement spécifiques.

Le propriétaire du n° 3 a acquis son bâtiment il y a environ 10 ans et a procédé à quelques rénovations. L'immeuble au n° 5 a été libéré par le départ de sa propriétaire en EMS. C'est ainsi qu'est né ce projet de construction et d'architecture qui est d'abord un projet de vie pour les familles participantes. Il se base sur un souhait de «vivre ensemble» et de «partage», en préservant toutefois une partie de sphère privée, d'où l'idée de départ d'une coopérative, transformée par la suite en PPE. Depuis le début de l'aventure, ils ont cherché tous ensemble un lieu de vie commun avec partage d'un jardin, une chambre d'amis, de l'entraide au quotidien, la gestion des enfants, de l'amitié, la chance pour leurs enfants de grandir dans un lieu ouvert, entourés d'autres congénères et de bien-

veillance. La haie entre les deux parcelles a été retirée et tous les enfants passent d'un jardin à l'autre pour jouer. Cela a été un véritable travail d'équipe, supervisé par les bureaux Biolley Pollini architectes et M-AP architectes, auteurs du projet.

Le propriétaire du n° 3 souhaitait surélever sa maison et les propriétaires du n° 5, créer une extension de 6 m² au niveau des balcons sis à l'ouest, ainsi qu'une chambre d'ami sous le toit. Une autre possibilité aurait été de démolir les deux bâtisses et de construire un nouvel immeuble dans la typologie décrite au premier paragraphe. L'extension, qui a été

thermiques et photovoltaïques, d'une chaudière à pellets, le déplacement des cuisines, la rénovation des sanitaires, le changement des fenêtres, ainsi que de l'injection de laine de pierre entre les murs en brique, afin d'améliorer l'isolation thermique. Il n'y a pas eu d'opposition lors de la mise à l'enquête et les travaux ont pu débuter fin novembre 2019. Les éléments de l'extension préfabriqués ont été posés par un camion grue une fois les travaux de maçonnerie terminés. La pandémie a mis le chantier à l'arrêt pendant 2 mois et les résidents ont pu prendre possession de leur logement en janvier 2021. Si la façade



© Biolley Pollini

réalisée en bois et en béton, a été soumise à des conditions fixées par le Service du patrimoine et de l'architecture de la Ville, soit qu'il n'y ait pas de façade en bois, mais une façade minérale. Le choix s'est porté sur de la faïence émaillée. L'adoption d'une couleur foncée, le vert en l'occurrence est un parti prix esthétique, pour contraster avec l'existant aux teintes claires et finalement un clin d'œil aux volets et stores existants. Quant aux deux bâtiments en dur, ils ont retrouvé leurs teintes d'origine. Le projet comprend également la pose de panneaux solaires

extérieure est unitaire, l'intérieur a été aménagé selon les désirs individuels de chaque famille. L'extension a permis de gagner 30 m² par étage pour chaque propriétaire.

Cette transformation pourrait faire naître de futures vocations. En effet, la fille de Mme Biolley fréquentait, à ce moment-là, le Collège de Valency en 1 et 2 P. Sa maîtresse est venue à plusieurs reprises avec les enfants pour visiter le chantier et découvrir les matériaux qui ont permis sa réalisation.

Christian Mühlheim

Le Foyer Chasseron: un tremplin vers l'avenir

Premier centre à être conçu et construit par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), le Foyer Chasseron est situé près du Parc de Valency et peut accueillir jusqu'à 102 personnes en procédure d'asile (permis N), avec une admission provisoire (permis F) ou à l'aide d'urgence.

Le Foyer Chasseron se trouve au numéro 1 du chemin homonyme. Il est un tout jeune foyer, n'ayant ouvert ses portes qu'au mois de juillet 2021 : cela ne fait même pas un an.



© Elena Rusca

Il s'agit d'un bâtiment sur 5 étages qui héberge des personnes originaires de différents pays, hommes, femmes, et même des familles. Ici, les enfants sont nombreux : une place de jeux a été construite afin de leur accorder un espace privilégié.

Les chambres du Foyer Chasseron varient en forme et couleurs selon les étages: il y a des chambres pour deux personnes, mais aussi des petits appartements pour les familles. Pour chaque étage est prévu un espace cuisine avec un coin dédié au tri des déchets.

Deux assistantes sociales accompagnent les habitants du Chasseron, soutenues par un intendant et un responsable de foyer. Travailler en équipe, c'est un enjeu fondamental et nécessaire dans cet espace. Les réseaux avec les différents interlocuteurs externes, que ce soit le Service de la population (SPOP) ou des associations comme Appartenances, complètent l'organisation du travail au foyer et l'accompagnement des bénéficiaires.

« Ici, le bénéficiaire est au centre »

En 2013, l'EVAM a acquis un terrain en plein centre-ville, afin d'y construire un bâtiment neuf. L'intégration sociale et économique passe également par une intégration géographique.

Selon Erich Dürst qui a accompagné le concours en 2014, il fallait concevoir le nouveau bâtiment de manière à permettre à ses habitants temporaires de s'établir en ville, de s'acclimater, d'accéder facilement à l'infrastructure, d'effectuer des recherches d'emploi et d'appartement sans devoir parcourir de longues distances.

« Actuellement, les personnes accueillies au sein du Foyer Chasseron sont au nombre de 85, toutes nationalités confondues. Ici, nous accompagnons des requérants d'asile, des clandestins qui

demandent l'aide d'urgence, et toute personne ayant besoin de soutien », nous précise Andreas Zurbrügg, responsable de différents foyers au sein de l'EVAM.

« Dans le Canton de Vaud l'accueil se fait d'une manière humanitaire. Ici, on s'intéresse aux personnes et on les considère en tant que telles, en leur donnant une réelle écoute », continue Andreas Zurbrügg. « Dans notre rôle de travailleur social, l'important c'est de construire un lien, de faire en sorte que les personnes puissent trouver leur place dans la société : c'est ça notre job ».

Le responsable du Foyer raconte une anecdote : « Je me souviens d'une fois, à la fin d'un échange au sujet du fonctionnement de la société suisse. À la fin de la journée, une femme a dit qu'aujourd'hui c'était elle qui recevait de l'aide, mais, qu'un jour, elle paierait ses impôts, et avec ses impôts elle pourra aider à son tour d'autres personnes dans le besoin ».

Le rôle de travailleur social n'est pas anodin, et ne

doit pas se réduire au simple enjeu de « aidant-aidé ». Comme nous le souligne très bien Andreas Zurbrügg, cela ne serait pas professionnel. On mettrait l'accent sur le rôle de l'aidant, alors que ce qui nous intéresse c'est l'aidé. *« C'est la personne qui est au centre, et moi je ne suis qu'un facilitateur, un médiateur, qui accompagne la personne dans ses propres choix ».*

« C'est à nous de faire en sorte que ces personnes puissent trouver leur place au sein de cette société. Avec mes 19 ans d'expérience dans ce travail, je sais qu'on y arrive et on va continuer à travailler dans ce sens », conclut Andreas Zurbrügg.

« Un nouveau bâtiment,
un nouveau tremplin »

Le projet du Foyer Chasseron est né en 2013. C'est à ce moment que l'EVAM acquiert ce terrain, pour 13,5 millions de francs. Cette nouvelle construction a remplacé un bâtiment qui avait accueilli, entre 2015 et 2018, un foyer pour mineurs non accompagnés.

Le nouveau bâtiment du Foyer a été conçu en Minergie-P : il s'agit d'une construction à très basse consommation d'énergie. Toujours en suivant ce principe, une ventilation automatique remplace l'air vicié par de l'air frais. *« Théoriquement, on ne devrait même pas ouvrir les fenêtres »*, signale Felipe Casqueira Faria, intendant. Pour suivre l'élan écologique de Minergie, les produits de nettoyage qui sont employés à l'intérieur sont exclusivement bios. Le chauffage fonctionne grâce à une chaudière à pellets de bois. Des panneaux solaires contribuent au chauffage de l'eau du bâtiment.

Dans le cadre de l'intendance de cette nouvelle construction, Felipe Casqueira Faria accompagne différentes mesures d'activités dédiées aux bénéficiaires qui peuvent travailler, selon le permis qu'ils possèdent. *« Les bénéficiaires du Foyer qui participent à ces mesures d'activité s'occupent de leur étage, les buanderies, les cuisines et les sanitaires. Il s'agit d'un travail de 3 heures par jour. Pour cela, ils reçoivent Frs 400 en plus de leur aide, puis également une attestation qui démontre le travail effectué »*, nous explique l'intendant.

Felipe Casqueira Faria nous montre le panier d'accueil que chaque migrant reçoit en arrivant dans un centre de l'EVAM. Cela comprend : un matelas, un

oreiller, deux couvertures, une taie d'oreiller, un drap-housse, un drap blanc, une boîte avec un savon, un linge de bain, des rouleaux de papier wc, un linge de cuisine, une planche, une poêle, une casserole de 5l, une spatule, un saladier, une casserole 2l, une assiette à soupe, une assiette à dessert, une assiette plate, une tasse, un verre, une fourchette, une cuillère, un couteau, une cuillère à soupe, un ouvre-boîte en inox, un éplucheur, un couteau plus solide et des pastilles de lavage.

« Nous cherchons des bénévoles »

Le Foyer Chasseron avait démarré quelques activités en se tournant vers le quartier de Prélaz-Valency. Hélas, le covid-19 a cassé cet élan.

Actuellement, l'assistante sociale Rokia El-Abassi a décidé de saisir de nouveau les opportunités qui s'ouvrent dans le quartier et d'y intégrer les habitants du Foyer Chasseron.

Rokia El-Abassi nous explique : *« Ici, dans le foyer, mon rôle saisit la dimension du vivre ensemble et la création du lien »*. Avant de tendre vers le quartier, ce lien commence par se construire au sein même du Foyer par différentes activités offertes par des bénévoles. Ces moments sont précieux et actuellement le Foyer cherche activement des bénévoles qui puissent avoir envie de rencontrer ses bénéficiaires, de tisser des liens avec eux, de les soutenir dans l'apprentissage du français, ou, encore, les promener à la découverte de Lausanne. N'hésitez pas d'aller à leur rencontre !

Elena Rusca



© Elena Rusca

Se créer un nouveau «chez soi»

L'entrée en long-séjour dans un EMS est une décision importante, elle implique l'abandon de son lieu de vie habituel et privé, son indépendance et son environnement social pour rejoindre un lieu de vie communautaire. Cette décision intervient lorsque l'état de santé de la personne rend son maintien à domicile trop problématique, trop dangereux pour elle ou trop épuisant pour ses proches. Pour ce numéro sur la thématique du logement, nous avons rencontré deux résident-e-s de la Fondation Clémence, afin d'échanger sur leur vécu en institution, ainsi que sur le deuil de leur ancien logement.

Ce processus est commun à toutes celles et ceux qui rejoignent la Fondation: il y a tout d'abord le fait de quitter l'appartement où l'on a vécu pendant de nombreuses années, puis la découverte de la vie en communauté et enfin la question du choix de ce qu'on va emporter avec soi?

Aujourd'hui, un nouveau déménagement attend tous les résident-e-s. Après deux ans de travaux, une nouvelle extension de notre bâtiment actuel est prête à offrir une chambre individuelle à chacun.

Tout d'abord, c'est Madame Gisèle Randin résidente à la Fondation Clémence depuis 2020 qui parle de son parcours. Elle décrit son ancien appartement avec émotion: «*C'était un très joli appartement de 3 pièces*

juste à côté de l'arrêt de métro Jordils». Elle raconte son affection pour ce quartier de Lausanne dans lequel elle a vécu, d'abord avec sa mère pendant plusieurs années, puis seule. Les quais d'Ouchy, Bellerive et surtout le café-restaurant de la Riviera sont des endroits où elle aimait se rendre et où elle était reconnue: «*J'avais mes habitudes, j'aimais pouvoir aller boire un verre en terrasse. Les serveurs me connaissaient bien et je savais que là-bas je rencontrerais forcément des visages connus*».

Malheureusement, en 2020, Mme Randin s'est retrouvée hospitalisée du jour au lendemain. Elle explique que lorsqu'elle a su qu'elle ne rentrerait jamais chez elle, cela a été un choc: «*Même si je m'y attendais un peu, cela a été difficile*».

À la suite de son hospitalisation, Mme Randin a rejoint quelques temps le Court-Séjour de la Fondation Clémence avant d'emménager au première étage des Longs-séjours où elle se trouve actuellement.

«*Quand j'ai visité ma chambre, il y avait un critère très important pour moi: la vue. Je ne voulais pas avoir de vis-à-vis avec un autre bâtiment*». Madame Randin explique que cela n'a pas été compliqué de partager sa chambre avec quelqu'un et de vivre en communau-

té. «*Ma voisine me convient. Nous sommes discrètes toutes les deux. Nous nous saluons poliment et bien que nous ne partageons pas beaucoup de choses, nous nous respectons mutuellement*».

Pour le choix de ses affaires, elle confie que cela lui a fait mal de devoir quitter tous ses meubles, mais elle supporte. Elle n'a pris que le nécessaire, surtout des habits, quelques produits de beauté et des photos.

Quant au futur déménagement, Madame Randin n'est pas inquiète: «*Tout ce qui m'importe, c'est que ma fenêtre donne sur la nature*».

Dans un second temps, c'est Monsieur Gaston Cupis qui a accepté de parler de son vécu.

Originaire de Fabriano en Italie, Monsieur Cupis est venu en 1959 s'installer à Lausanne, avec sa femme, afin d'y trouver du travail. Le couple connaissait déjà bien la ville puisqu'ils y avaient effectué leur voyage de noce. Dans un premier temps, ils ont vécu dans une petite chambre de bonne dans un galetas: «*à 30 ans c'était un coup dur!*». Rapidement, la vie s'est heureusement montrée plus clémente pour le couple.

Après une vie bien remplie, il a fallu envisager une entrée en institution. Comme il habitait à 100 mètres de la Fondation Clémence et qu'il s'y rendait déjà régulièrement pour visiter des amis, Monsieur a fait la demande de venir s'y installer.

Pour lui, le passage en EMS s'est bien passé. Il avait toujours dit qu'il



© Odile Mottaz



© Fabien Gretler

s'y rendrait lorsque le moment serait venu, à condition toutefois de pouvoir disposer d'une chambre individuelle. En effet, malgré le fait qu'il apprécie la vie en communauté, le besoin de son espace privé est vital. Cette notion de liberté est très importante pour lui : *« Il me faut mon indépendance pour apprécier la compagnie d'autrui. Le fait de pouvoir aller et venir, notamment lors de mes promenades quotidiennes, est important »*. Quant à l'espace de la chambre, il lui convient. La place est suffisante pour exposer les objets les plus chers à son cœur, notamment sa collection de coquil-

lages. Se séparer du reste n'a pas été un problème.

Concernant le déménagement futur, Monsieur Cupis appréhende un peu : *« Ce n'est pas facile, on change tout »*.

Au final, La Fondation Clémence ne se substituera jamais au domicile des personnes qui la rejoignent; ce n'est d'ailleurs pas là sa mission. L'objectif est d'offrir un lieu de vie qui permette à chacun d'avoir un espace privé et de participer à des activités sociales selon ses envies et ses ressources. Résolument ouverte sur l'extérieur, tout y est mis en œuvre pour que les résidents puissent continuer à participer à des activités hors de l'institution.

D'ailleurs, comme le témoigne la photo en page 10, Mme Gisèle Randin continue de se rendre sur sa terrasse de prédilection pour déguster une boisson fraîche au soleil.

Fabien Gretler et Odile Mottaz

Retour sur la séance d'information des aménagements des places devant et sur le toit de la Coop – 2 mars 2022

Les gérances des Jardins de Prélaz, ont convié les membres du collectif des Jardins de Prélaz à une séance d'information, afin de présenter les travaux d'aménagements prévus dès mai 2022. Mme Litzistorf, Municipale, s'était déplacée à cette occasion.

Devant la Coop, il y aura l'installation d'une balançoire nid d'oiseau et un toboggan avec une structure derrière. L'Av. de Morges sera cachée par un mur végétalisé. Dans les bacs existants, des fleurs vont être plantées.

Le toit de la Coop accueillera une table de ping-pong, ainsi que des buts de foot fixes. Des discussions sont en cours concernant le fitness urbain, afin d'établir s'il est devenu redondant par l'existence de celui du Parc de Valency et si les installations choisies deviennent accessibles à un public varié.

Pour information, de grands travaux doivent être faits du côté des trois édifices de la place devant la coop pour cause d'infiltration d'eau.

Les habitant-e-s et les utilisatrices-utilisateurs de l'espace présent-e-s reviennent néanmoins sur le besoin d'eau, de poubelles et d'ombre. Enfin, elles remercient les propriétaires et les autorités publiques pour les échanges lors de cette soirée.

Jouer à habiter, habiter pour jouer

Au Centre de Vie Infantile de Valency, nous avons mis à disposition des enfants du matériel «polyvalent»: caisses en bois, cubes de couleurs, matelas, grandes boîtes de conserve vides pour qu'ils puissent s'ingénier à construire au gré de leurs envies.

Ils créent des parcours, des camping-cars, des fusées, des bateaux,



© Aurore Paquier

des piscines. Mais ce qu'ils préfèrent, c'est réaliser des cabanes!

J'ai questionné les enfants sur leurs méthodes de construction: ce qui est important pour eux, ce qui change avec les cabanes en forêt, comment pourrait être leur cabane idéale. L'ordre de leurs priorités et leurs critères ne sont pas ceux que j'imaginai. Je pensais à la structure, à des envies de grandeur et eux m'ont parlé de la sécurité et des relations avec leurs pairs.

Voici les réponses des petits «architectes-constructeurs» de Valency:

Tout d'abord, le plaisir et le jeu sont les maîtres-mots! Ils aiment jouer dans leur cabane, seul ou avec leurs copains, avec ou sans jouets, y faire des batailles de cartes Pokémon ou se reposer. Ils trouvent cela «hyper cool».

Ils utilisent les grandes caisses en bois et les cubes pour en faire des

murs solides. Ils mettent les matelas par-dessus les caisses comme base confortable ou comme toit. Il y a également une planche qui leur permet de constituer un étage supérieur praticable.

Ils sont attentifs à la sécurité, disent que les cabanes ne doivent pas être dangereuses, ne pas piéger les autres. Ils limitent les étages, pour ne pas tomber. Lorsqu'un matelas recouvre deux caisses, cela forme un pont où ils peuvent se glisser en-dessous, mais surtout pas au-dessus! car il s'effondre sous leur poids!

Il est important pour eux de ne pas casser la cabane des autres et donc surtout que les autres ne détériorent pas la leur et cela lorsque les 2^e années sont à l'école et que les 1^{ères} restent. C'est ouvert aux autres, à la condition de demander et de faire attention, sinon cela les énerve!

Lors des sorties en forêt, les cabanes sont de forme triangulaire et

se font avec de nombreux bâtons appuyés contre un arbre, avec des feuilles et des branches. Des fois, ils trouvent des ébauches ou des restes déjà construits. Alors, ils y rajoutent des éléments pour agrandir ou refermer l'entrée.

La différence entre une cabane en forêt et à l'intérieur concerne le matériel. Les enfants trouvent qu'il manque de «trucs» mous et s'il pleut, le bois est mouillé et c'est moins solide. De plus, ils ne peuvent pas faire d'étages et être au-dessus.

S'ils pouvaient faire comme ils le voulaient, leur cabane idéale serait: - comme une maison - un igloo - dans les arbres - sous terre comme une base secrète - comme un labyrinthe - sous le sable ou encore - sous l'eau! Plus concrètement, ils voudraient qu'elle soit jusqu'au plafond, pouvoir aller tout en haut et qu'il y ait une protection tout autour contre la casse.

Aurore Paquier



© Aurore Paquier

La pauvreté des enfants, c'est quoi ?

Les enfants et les jeunes ont accueilli une équipe de chercheurs de la Haute École de Travail Social (HETS) afin d'exprimer, à travers différents médias, leurs sentiments et leur définition de la pauvreté infantile en Suisse.



Entourée de ses 3 collègues chercheurs-chercheuses, d'une étudiante et de 2 jeunes co-chercheuses issues du quartier, Sylvia Garcia Delahaye propose à l'équipe d'animation du Centre Socioculturel de mener une étude parmi les jeunes et les enfants. Cette recherche s'intéresse aux possibilités et aux limites de la participation sociale et politique des enfants et des jeunes en Suisse. Elle portera sur la problématique de la pauvreté qui touche un enfant par classe scolaire et ne fait l'objet d'aucune politique publique intégrant leur voix. La recherche servira également à observer jusqu'où leur voix peut être écoutée dans la société et au niveau politique.

L'équipe de recherche est venue une première fois au Centre en octobre pour rencontrer les jeunes 12-25 ans. Puis elle est revenue à deux

reprises durant les activités-enfants. Les trois fois, elle a engagé le dialogue en constituant des groupes qui vont s'exprimer de façon anonyme soit en se filmant avec du matériel audio-vidéo, soit avec du matériel photo via la méthode «ma voix en image». Elle a proposé également un micro dans une cabine radio-phonique à l'extérieur du Centre, afin que les enfants et jeunes qui passent dans le petit parc de Valency puissent également s'exprimer.

Pour Loresa, jeune co-chercheuse issue de Prélaz: «C'est un thème qu'on n'aborde pas avec les enfants. C'est souvent les adultes qui en parlent ou qu'on questionne. C'est bien de voir comment les participant.e.s réagissent par rapport à ce thème afin de connaître leur point de vue. Avec la vidéo et quand on leur pose des questions,

on ressent vraiment sur l'instant que c'est tabou. Souvent, soit ils ont plein de choses à dire, soit ils disent ne pas avoir d'avis. Il faut parfois les pousser un peu, car ils n'osent pas parler. Radio, photo, vidéo sont des outils qui nous permettent de les aborder d'une autre manière et ça leur permet d'être créatif!»

Voici quelques réflexions d'enfants du mercredi, face aux questions de l'équipe de recherche:

Qu'est-ce que c'est qu'un enfant pauvre?: «Il n'a plus de famille, il est orphelin». «On le pointe du doigt». «Il y a des trous dans les habits, ils ont froid». «Ils sont tristes». «J'ai vu une maman qui demandait des sous avec sa fille». «Ils n'ont pas de famille et c'est la base de la richesse». «Il n'y a pas de pauvreté en Suisse, par contre on la voit au bled. Ici on ne voit que des adultes pauvres, pas des enfants».

Quelles solutions peut-on trouver à la pauvreté?: «Les enfants doivent apprendre les langues, ils peuvent après solutionner les problèmes en Suisse.». «Un héros peut voler aux riches pour donner aux pauvres». «Un riche peut donner aux pauvres». «On peut tous être des héros». «Une personne de la famille peut aider la maman à garder les enfants pour qu'elle puisse travailler». «La dame se marie avec quelqu'un de riche».

Gaëtan Da Cruz

Si vous souhaitez soutenir votre journal, vous pouvez devenir membre de l'Association «Journal de Prélaz-Valency», il vous suffit de verser la cotisation annuelle de Fr. 10.- sur le compte de l'Association IBAN CH38 0839 0036 4058 1000 2.

De bâtiment industriel à bâtiment résidentiel

Deux bâtiments industriels emblématiques du quartier, transformés en habitat, sont significatifs des besoins accrus en logements de la Ville et d'une volonté de mixité sociale.

Jusque dans les années 50, avoir un téléphone était le signe distinctif d'une classe aisée. Il y avait à peu près 1 ap-



© Françoise Duvoisin

pareil pour 5 habitants ; il fallait aller chez le voisin, au bistrot ou à la poste pour pouvoir téléphoner. Suite à l'expansion de notre quartier depuis les années 1930, à la démocratisation et installation du téléphone fixe dans les appartements, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de raccordements, un nouveau central téléphonique pour le réseau automatique a été nécessaire. Il a été construit en 1948 par les PTT, au chemin de Renens n°30, à l'angle de l'actuel chemin de la Confrérie et mis en service en 1950.

Nos numéros à 6 chiffres de l'époque commençaient tous par 24 ou 25, ce qui correspondait à ce central où se trouvaient les commutateurs d'acheminement des pulsations électriques et connexion individuelle des lignes. C'était le tout premier central de quartier lausannois conçu pour soulager le centre principal de St-François. Il desservait tous les quartiers ouest de la ville ainsi que Renens, Crissier et Saint-Sulpice.

Entre 1978 et 1981, le central téléphonique a été agrandi, rehaussé d'un étage pour abriter de nouvelles instal-

lations plus modernes avec 60'000 relais électromagnétiques, 65 km de câbles et 300 km de fils téléphoniques.

Sa capacité a pu passer de 16'000 abonnés à 20'000 voire 30'000.

Dès 1993, le bâtiment appartiendra à Swisscom.

Avec l'évolution technologique de la téléphonie, l'apparition des téléphones mobiles, fonctionnant par ondes radio, le central est devenu sous-exploité.

Si la partie basse du bâtiment a été conservée comme station de transformation électrique par Swisscom et qu'une base de communication mobile a été installée sur le toit, les étages supérieurs, eux, ont été réhabilités, modifiés et rehaussés de 2008 à 2011, afin de créer la PPE « Les lofts de Valency ». Sur les deux plateaux industriels nus, sans murs porteurs, avec des hauteurs sous-plafond de plus de 3 m., ont pris place 14 appartements, avec mezzanine ou non. Ce sont principalement des 3 et 4 pièces, traversants Nord-Sud, disposés, cloisonnés et aménagés selon les goûts et besoins de chaque propriétaire. Ont été ajoutés des ascenseurs ainsi que des balcons au Sud et des coursives extérieures au Nord. Les nombreuses fenêtres étroites ont été regroupées en larges encadrements à 3 vantaux. Des places de parc extérieures au Sud, ainsi que des places 2

roues au Nord ont été prévues en suffisance. Depuis 2012, tous les lots sont occupés, répartis en 3 entrées d'accès référencées sous Chemin de Renens 30A, 30B, 30C.

Autre bâtiment, même destinée

Depuis 1930, la Migros cherchait à installer un dépôt à Lausanne, ce qui lui a été refusé par peur de la concurrence avec les commerces locaux.

En 1935, les Magasins Généraux de la gare de Lausanne et Sébeillon ont fait construire des locaux industriels et dépôts qu'ils ont régulièrement étendus le long des quais de chargement, agrandis, rehaussés, tout cela sur une période de 15 ans.

En 1946, l'opposition à l'installation de la société coopérative Migros est levée. Le tout premier magasin s'ouvrira à la rue Mauborget 2, le deuxième à l'Av d'Echallens 60 en 1947 et le troisième en 1948 à la Halle 15 de Sévelin où la Migros loue également des entrepôts.

De 1952 à 1987, Migros Vaud occupera tout le bâtiment qu'elle aménage-



© Françoise Duvoisin

ra avec des monte-charges, chauffage, moteurs électriques, frigos, bureaux,



pour ses services alimentaires, son laboratoire de boucherie, son service du personnel, immobilier, etc. avant de s'installer à Ecublens.

En 1987, ce sont les PTT qui s'installent dans les locaux, puis en 2001 le National Sporting Club. Sur plus de 1000 m² sont installés 3 dojos, des tatamis, un ring de boxe, des salles de kick boxing pour ce club d'arts martiaux de 800 membres.

En 2010, Caritas Vaud y tiendra également une cafétéria, un réfectoire, une épicerie et son entrepôt-boutique Nioulouke, magasin de vêtements, de chaussures et d'accessoires de seconde main, à très petits prix.

Aujourd'hui, Halle 15 est un bâtiment industriel totalement rénové, projet développé par Realstone, géré par la régie immobilière Rilsa. Dans ce quartier en profonde mutation, après des années de transformation

des deux plateaux au rez et ceux des 3 niveaux, 63 nouveaux logements, du studio avec mezzanine au 2,5 pièces sont à louer depuis août 2021. 1'300 m² de commerces, restaurant avec terrasse, salle de sport, magasins de proximité et ateliers d'artistes sont

envisagés dans les étages inférieurs. Seule la structure porteuse a subsisté. La démolition intérieure a été complète. Le caractère industriel, les hauteurs sous-plafond de 3 à 5 m. selon les étages ont été conservés. De grandes baies vitrées ont été ouvertes ainsi que des terrasses en toiture. Le bâtiment bénéficie de panneaux solaires, du chauffage à distance, de domotique.

En développant une nouvelle image de marque, une certaine «branchitude», l'objectif est d'attirer l'attention d'un public urbain, cherchant des logements de qualité et originaux, dynamique, mobile et connecté, dans un quartier pivot qui s'ouvre aux transports publics et à la culture.

Françoise Duvoisin



© Rilsa

**Repair café à Prélaz: les 1^{er} lundis du mois de 18h à 19h30 au centre socioculturel.
Prochaines rencontres 2 mai et 13 juin.**

Venez réparer vos petits appareils ménagers, accompagnés par des professionnels pour vous guider dans la réparation.

Le matériel informatique ne peut malheureusement pas être réparé dans ce cadre.

Souhaitez-vous recevoir gratuitement le Journal par la poste ?

Découpez ce talon, remplissez-le et envoyez-le dans une enveloppe affranchie à: Journal de Prélaz-Valency
 Av. de Morges 101
 1004 Lausanne
 ou par mail à info@journaldeprelaz-valency.com

Pas envie de recevoir du papier ?

Inscrivez-vous à la version informatique sur: info@journaldeprelaz-valency
 ou consultez la version en ligne sur: www.journaldeprelaz-valency.com

Merci de m'envoyer le Journal par la poste.

Nom, prénom:

Rue, no:

Code postal, ville:



Les 1^{er} lundi du mois

REPAIR CAFE
 2 mai, 13 juin de 18h à 19h30
 Au Centre socioculturel

Les jeudis 14-18h

ESPACE FEMMES
 Un espace pour se rencontrer, partager des connaissances, découvrir Lausanne
 Au Centre socioculturel

Mercredi 1 fois par mois

1001 HISTOIRES
 1 fois par mois de 10h à 11h30, lecture et animations en Somali avec des enfants en bas âge
 Au Centre socioculturel

Samedi 25 juin 16-22h

FETE DE QUARTIER
 Le samedi 25 juin, de 14h à 16h aura lieu la Fête de quartier sur le thème «Fête vos jeux».
 Autour du Centre socioculturel et sur le Chemin de Renens

AG de l'Association « Journal de Prélaz-Valency »

L'Assemblée générale de l'Association «Journal de Prélaz-Valency» se déroulera le mardi 10 mai de 20h à 21h dans les locaux de l'Association St-Marc, avenue Sévery 3.
 Ordre du jour statutaire
 Toute personne intéressée y est bienvenue. Seuls les membres ayant réglé leur cotisation de Frs. 10.- en 2021 ou 2022 ont le droit de vote.
 IBAN CH38 0839 0036 4058 1000 2

Comité de rédaction
 Françoise Duvoisin
 ✉ francoise.duvoisin@sunrise.ch
 Christian Mühlheim
 ✉ sdo1004@hotmail.com
 Gérald Progin
 ✉ g.progin@bluewin.ch
 Elena Rusca
 ✉ elena.rusca@hotmail.com

Mise en page
 Gérald Progin

Contributeurs réguliers
 Martine Roux, référente sociale, Résidence Sébeillon
 ✉ martine.roux@althys.ch

Aurore Paquier, centre de vie infantine de Valency
 ✉ ecoliers.valency@lausanne.ch

Gaëtan Da Cruz, animateur, centre socioculturel de Prélaz-Valency
 ✉ gaetan.dacruz@fasl.ch

Odile Mottaz, animatrice resp., Fondation Clémence
 ✉ odile.mottaz@fondation-clemence.ch

Caroline Devalloné-Dinbali, représentante des enseignant-e-s du collège de Prélaz
 ✉ carodedin@gmail.com

Editeur
 Association «Journal de Prélaz-Valency»
 Av. de Morges 101
 1004 Lausanne
 ✉ info@journaldeprelaz-valency.com

 www.journaldeprelaz-valency.com

Facebook: <https://www.facebook.com/Journal-de-Prélaz-Valency>

Paraît 3 fois l'an